Quarante-quatrième année. — N° 350 (EDITION DU MATIN) SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 30. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lemoine, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

◆ CE NUMERO
Comprenant SIX PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

POUR LES FACTEURS DES POSTES
et des Télégraphes

Une remarque assez attristante à faire, c'est que la République ne s'est que très médiocrement préoccupée jusqu'ici d'améliorer le sort des sous-agents des postes et des télégraphes et plus particulièrement des facteurs dont les fonctions sont pourtant, soit dans les villes, soit à la campagne, des plus pénibles et des plus délicates.

On demande beaucoup, en effet, à ces modestes et utiles agents. On leur demande non seulement une somme de travail considérable et parfois même au-dessus de leurs forces, mais encore l'exactitude, la discrétion et la plus scrupuleuse probité. A Paris et dans certaines grandes villes, comme on le sait, les facteurs sont obligés le plus souvent d'être sur pied à 4 heures du matin, et, à part les intervalles nécessaires à leurs repas, n'abandonnent la besogne qu'à 9 heures 1/2 du soir. Quant au facteur rural, nous n'avons pas à rappeler la dure tâche qui lui incombe, car, quel que soit le temps, il faut qu'il marche toujours et parfois pendant de heures entières.

Eh bien, devons-nous faire connaître de nouveau les ressources dérisoires, humiliantes, tout à fait insuffisantes qui leur sont fournies par l'Etat? Le traitement de début est de 1 fr. 78 par jour, ce qui, déduction faite de la retenue pour la retraite, représente à peine 1 fr. 60. Ajoutons qu'au moment où il touche ce salaire, le facteur est marié et a au moins un enfant.

Il convient de constater qu'après 12 ou 15 ans de service, c'est-à-dire quand il est âgé de 37 à 40 ans, il touche un salaire effectif de 2 fr. 30 par jour. Mais ses besoins ont augmenté d'autant et il n'est pas rare qu'il ait alors trois ou quatre enfants.

La vérité est que la situation de ces agents inférieurs laisse absolument à désirer et que c'est presque la misère pour la plupart d'entre eux. Notons, d'autre part, que dans les grandes villes les facteurs sont condamnés à un véritable surmenage. Ainsi, à Marseille, voilà longtemps que la création d'une brigade spéciale pour la distribution des imprimés a été reconnue nécessaire, aussi bien dans l'intérêt du public que dans celui des facteurs. Pourquoi tarde-t-on à réaliser cette amélioration?

Quoi qu'il en soit, les sous-agents des postes, des télégraphes et des téléphones, jugeant que leurs revendications sont des plus légitimes, viennent à l'occasion de la discussion du budget de l'exercice de 1900, d'adresser un mémoire très détaillé au Parlement, mémoire qu'ils ont cru devoir également communiquer à la presse. Ils ne pouvaient en cela, être mieux inspirés, car la presse n'a pas de plus vif désir que de plaider chaleureusement leur cause.

Dans ce mémoire, les intéressés demandent, en somme, que le traitement des facteurs locaux et ruraux soit élevé à 900 francs et qu'un avancement régulier de 100 francs tous les trois ans leur permette d'atteindre au maximum de 1,200 francs après 15 années de service. Ils manifestent ensuite le désir que le droit à la retraite entière après 25 ans de service leur soit accordé sans condition d'âge. Quant aux facteurs-receveurs, ils demandent que leur traitement de début soit porté à 1,100 francs avec augmentation de 100 francs tous les deux ans, afin d'obtenir un maximum de 1,800 francs après 15 années de service de facteur-receveur; l'élévation à 100 francs de l'indemnité pour frais de régie; le droit à la retraite après 25 ans de service, sans limite d'âge, etc.

Tous les sous-agents, compris dans la catégorie des facteurs de ville, facteurs de télégraphes et gardiens de bureau demandent le début à 1,200 francs et l'élévation par échelons de 100 francs jusqu'au maximum de 1,800 francs, retraite entière après 25 ans de service sans limite d'âge et retraite proportionnelle après 15 ans, ainsi que versibilité de la moitié de la retraite entière ou proportionnelle sur les veuves et orphelins. Enfin, les facteurs d'Algérie réclament l'adjonction à leur traitement du quart colonial accordé à tous les autres fonctionnaires.

Nous ne parlons pas de la limitation des heures de travail, des jours de congé et de l'indemnité de séjour qui font l'objet d'un chapitre spécial.

Toutes ces revendications nous paraissent des plus justes et nous ne doutons pas qu'elles ne trouvent enfin un accueil favorable auprès des Chambres, lesquelles n'ignorent pas la situation plus que précaire, pour ne pas dire misérable, qui est faite aux modestes et honnêtes travailleurs, aux humbles agents de l'administration des postes et télégraphes. La République — c'est une justice à lui rendre — n'a laissé échapper aucune occasion d'améliorer les gros traitements. Il nous semble que le moment devrait être venu pour elle d'améliorer un peu les petits.

Informations

Les douzièmes provisoires

Paris, 14 décembre. — Nous vous avons annoncé les démarches faites par le ministre des finances auprès de ses collègues en vue du dépôt d'un projet de douzièmes provisoires, pour janvier et février 1900.

Le projet est prêt depuis huit jours. Le conseil des ministres en délibérera officiellement demain et décidera de le déposer lundi sur le bureau de la Chambre ; en le déposant il demandera à la Chambre de le voter dans le courant de la semaine. Très impressionné par le vote de mardi, le gouvernement, estimant la situation dangereuse, veut en effet clore la session dans le plus bref délai possible, soit, comme nous vous l'annoncions hier, le 22 ou le 23 décembre.

L'emprunt de Madagascar

Paris, 14 décembre. — Le projet tendant à autoriser la colonie de Madagascar à émettre les 9000 dernières obligations de l'emprunt de 1897, par suite des travaux publics, a été adopté par la commission parlementaire, sur le rapport de M. Gautret.

Après l'exposé de M. Angélies, rapporteur du gouvernement, tendant à autoriser un emprunt de 60 millions pour la construction d'un chemin de fer de Tananarive à la côte est et pour divers autres travaux, la commission s'est ajournée à samedi.

Don religieux de M. Loubet

Un artiste canadien français, M. Ernest Laurent, a fait un tableau ayant pour sujet la première messe dite sur l'emplacement actuel de la ville de Montréal, le 18 mai 1642, par le P. Jésuite Vimont, en présence du colon français Maisonneuve. M. Loubet, président de la République française, ayant acquis ce tableau, en a fait don à la cathédrale de Saint-Jacques, de Montréal.

Le *Volkszeitung* dit que la bénédiction du tableau a été faite lundi 13 novembre, par Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal. La cérémonie était précédée d'une messe célébrée par l'archevêque, à l'issue de laquelle Sa Grandeur a pris la parole pour adresser une allocution à l'énorme assistance qui se pressait dans l'église.

L'archevêque a déclaré qu'il était heureux de cette nouvelle preuve de sympathie de la France, de ce nouveau témoignage de l'affection de la chère vieille France pour le Canada. Cette première messe, célébrée le 18 mai 1642, a été dite dans la propriété du colon Maisonneuve, un des faubourgs extérieurs de Montréal. Montréal s'appelait d'abord Villemarie, en l'honneur de la sainte Vierge, et ne prit le nom actuel que bien plus tard. Le grain planté en 1642 par le P. Jésuite Vimont a poussé, car Montréal possède aujourd'hui une cathédrale, de nombreuses églises et chapelles et une population de 250.000 habitants, en grande majorité catholiques et Français.

Une crise ministérielle en Espagne

Madrid, 14 décembre. — M. Bongamen a présenté un *amendement pour le budget de la marine*, demandant la suppression du sous-secrétariat de la marine, du secrétariat *particulier du ministre, et la réduction de tous les* appointements. Après une longue discussion, l'amendement a été repoussé par 109 voix *contre 100*.

En raison de cette majorité, on croit qu'une crise ministérielle se produira.

Un abordage en Allemagne

Kiel, 14 décembre. — Le *Wolga* et le *Liban*, transport à vapeur de Stettin, se sont abordés ce matin par un temps brumeux, près de Friedrichsort.

Le *Wolga* a aussitôt commencé de sombrer et on a été obligé de l'échouer. Un chargement d'avoine d'une grande valeur, à destination de la France, est perdu en partie.

Aux Philippines

Manille, 15 décembre. — Le colonel Marth a anéanti la garde de corps d'Aguinaldo.

Grégoria Pilar a été tué et le général Pometpion a été fait prisonnier. Le colonel Martin a mis en liberté 600 *Espagnols dont 150 religieux*.

CHOSES ET AUTRES

Le pingre Dufourneau et sa femme ont dîné au restaurant avant d'aller au spectacle.

— Mon Dieu ! que j'ai soif ! fait madame pendant un entracte. *Qu'est-ce qui a pu ainsi m'altérer?*

— La note, répond Dufourneau avec un soupir... Elle était salée !...

•

Calino, garçon d'hôtel, a été prié par un voyageur de le réveiller à cinq heures du matin.

Le moment venu, impossible à Calino de se rappeler le numéro occupé par ce voyageur. Il prend alors le parti d'aller tambourriner à toutes les portes. Et chaque fois ce dialogue s'engage :

— Monsieur, est-ce vous qui m'avez dit de vous réveiller à *cinq heures?*

— Mais non, sacrebleu !

— Alors, ne vous *réveillez pas!*

A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE
La suppression du poste d'attaché militaire

Paris, 14 décembre. — Un journal du matin a annoncé que l'empereur d'Allemagne avait l'intention de supprimer le poste d'attaché militaire à son ambassade de France. La nouvelle est exacte mais incomplète et ce n'est pas ce poste seul qui disparaîtrait mais l'institution tout entière. Depuis longtemps elle était l'objet de critiques justifiées non seulement dans notre pays, mais en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Italie et en Russie. Guillaume II prenant l'initiative de la suppression, nul doute que les chefs des autres Etats, après avoir immédiatement rappelé leurs attachés militaires à Berlin, n'étendent cette mesure à toutes leurs ambassades et légations. Le rappel du Baron de Susskind serait un fait accompli.

LA DÉCADENCE DE NOTRE COMMERCE

Dans son rapport sur le budget du ministère du commerce pour 1900, M. J. Thierry signale les progrès réalisés depuis quelques années par notre commerce extérieur. L'honorable député constate que, du chiffre de 6.929 millions en 1894, notre commerce spécial a passé à 7,094 millions en 1895, à 7,499 millions en 1896 et 7,554 millions en 1897.

Certes, ces résultats sont relativement satisfaisants ; mais combien ils semblent modestes en comparaison des résultats obtenus par nos principaux concurrents étrangers. M. J. Thierry s'est livré, à ce sujet, à une étude comparative qui a dû lui coûter beaucoup de travail et d'attention, mais qui présente un intérêt de premier ordre.

Nous voyons, en effet, que l'Allemagne a marché à pas de géant dans la voie du progrès. Son commerce extérieur spécial qui était, en 1893, de 8,711 millions, s'est accru, en moyenne, de 607 millions, accusant un progrès de 4,676 millions pour l'année 1898, comparée à la moyenne de la période quinquennale antérieure.

Tous les autres pays d'Europe et d'Amérique ont vu s'accroître dans des proportions moindres, mais encore très appréciables.

De 1889 à 1898, le commerce extérieur de l'Angleterre a passé de 18,743 millions, — chiffres ronds, — à 19,278 millions. La Belgique figure sur le relevé de Thierry avec une avance de plus de 500 millions, l'Italie gagne 200 millions, l'Autriche Hongrie 700 millions environ. Par contre, notre commerce extérieur, qui se chiffrait en 1889 par 8,020 millions, n'a donné en 1898 que 7,983 millions, soit une diminution de 37 millions.

En elle-même, cette diminution est peu de chose ; mais elle prend une importance peu significative quand on la compare avec les grands progrès réalisés par les nations qui, de jour en jour, gagnent du terrain tandis que nous en perdons.

Il est vrai que les crédits affectés au ministère du commerce s'accroissent à mesure que nos transactions diminuent. C'est ainsi que, pour assurer les services du ministère du commerce, M. Millerand demande, cette année, 882,480 fr. de plus pour l'année 1900 que pour l'année 1899. Dans ce total *de développement des services* — lisez la création d'emplois nouveaux — figure pour 261,320 fr.

Comme on le voit une fois de plus, l'économie n'est pas la vertu favorite des socialistes.

UN DUEL A COUPS DE REVOLVER
Quatre blessés

Marseille, 14 décembre. — Deux Italiens, les nommés Bianchi et Buccibelli, à la suite d'une discussion, décidèrent, hier soir vers onze heures, de vider leur querelle, le revolver en main, dans la rue Chevalier-Rozé.

Tandis que les deux Italiens se canardaient consciencieusement, un jeune homme de vingt-huit ans, Alfred Douezi, garçon boucher, vint à passer ; il reçut une balle dans le bras droit. Au même moment, M. Alfred Bellande, artiste lyrique, accompagné d'un ami, M. Bayle, traversait la rue pour aller chercher sa femme au théâtre de l'Alhambra. Une balle l'atteignit au sein gauche, une autre vint se loger dans son bras gauche et lui brisa l'os.

Cette scène sauvage n'avait pas duré plus d'une minute et, presque aussitôt, des agents et de nombreuses personnes arrivèrent. On donna les premiers soins à M. Douezi et à M. Bellandre, puis on les transporta à l'Hôtel-Dieu. L'état du dernier surtout est très grave.

Des deux combattants, l'un, blessé certainement, avait pris la fuite; l'autre, râlant, vomissant des gorgées de sang, était étendu sur le sol, tenant encore son revolver dans sa main crispée. Il est mort tandis qu'on le transportait à l'hôpital.

L'EXPOSITION DE 1900

L'avenue Alexandre III. — Derrière le dernier pan de muraille qui rappelle encore l'ancien palais de l'Industrie, l'avenue Alexandre-III a passé de l'état de chantier de construction à l'état de voie parisienne : c'est hier matin, en effet, qu'ont été terminés et livrés les travaux de substruction de la nouvelle avenue, qui est désormais classée.

Son sous-sol est muni des diverses canalisations nécessaires au déversement des eaux des deux palais qui la bordent, et on n'a plus qu'à paver sa chaussée, à dessiner et à bitumer ses trottoirs et ses refuges. Ce dernier travail sera effectué dès que seront tombées les pierres encore debout du palais de l'Industrie, c'est-à-dire avant la fin du mois.

LA GUERRE
dans l'Afrique du Sud

L'ÉMOTION A LONDRES

Londres, 14 décembre. — Les journaux anglais de ce matin demandent l'envoi immédiat au Cap de 100,000 hommes. Le War-Office est aujourd'hui assailli ; la bataille de Maggers-Fontein a coûté 480 tués, blessés ou manquants. La mort du premier marquis d'Angleterre, le marquis de Winchester, du général Wauchope et du colonel Dolfan, met en deuil les premières familles d'Angleterre.

On est sans nouvelles de Mafeking et de Kimberley. La nouvelle de la défaite de Magger-Fontein-Hill a produit à Londres une très vive émotion. Le War Office n'a pas encore reçu la liste officielle des blessés à Maggers-Fontein.

L'effort infructueux du général Methuen sur Maggers-Fontein est considéré dans certains milieux comme une grave défaite, la plus grave que les Anglais aient essuyée jusqu'ici.

Sans doute, lord Methuen se trouve enrayé dans sa marche vers Kimberley, dans cette marche qui jusqu'ici avait eu l'air d'une simple promenade militaire agrémentée de quelques faits d'armes à Belmont et à Graspan, juste dans la mesure nécessaire pour ponctuer les étapes; mais il ne faut point conclure que tout est perdu pour les forces britanniques parce qu'elles ont rencontré un obstacle sérieux au moment où l'on s'imaginait dans certains milieux qu'elles allaient atteindre ce grand but des opérations de l'Ouest : la délivrance de Kimberley.

Le peu de difficultés que lord Methuen a rencontrées était un indice que les Boërs se concentraient en se repliant pour s'offrir en masse comme une barrière à la marche en avant de la colonne Methuen. Celle-ci a mesuré l'importance de l'obstacle dans une lutte qui a duré un jour et demi, et, ne pouvant le renverser, elle est retournée à son cantonnement de Modder-River, tandis que les Boërs gardent leurs retranchements de Maggers-Fontein.

De part et d'autre, les positions restent donc après le combat ce qu'elles étaient avant, rien n'est changé.

Il y a seulement un indice que la délivrance de Kimberley, trop vite escomptée, ne sera pas accomplie sans un vigoureux effort, et que vraisemblablement lord Methuen ne sera pas en état de le tenter avant d'avoir reçu de nouveaux renforts.

Le voici donc condamné à attendre dans sa position du Modder-River, où vraisemblablement les Boërs n'iront pas l'attaquer, et à se borner à maintenir ses communications avec de Aar-Jonction ou à les rétablir chaque fois que des partis de Boërs se donneront la joie d'aller les couper par petits groupes et nuitamment.

Les 12,000 Boërs qui occupent les hauteurs de Maggers-Fontein sont, eux aussi, condamnés à rester en place, le moindre éparpillement de leurs forces pouvant rendre des chances à lord Methuen. Nous allons donc vraisemblablement voir se reproduire dans l'Ouest ce que nous voyons dans le Natal, où les belligérants sont en contact... et ne bougent pas.

A L'OUEST
Le combat de Maggers-Fontein

Londres, 14 décembre. — Voici, d'après un télégramme adressé au *Times* de ce matin, et daté de Modder-River, 12 décembre, 1 h. 05 du soir, le récit de la rencontre qui a eu lieu à Maggers-Fontein :

« Une bataille a été livrée, hier, à Maggers-Fontein. Avant le lever du soleil, la brigade des highlanders s'est avancée sous le commandement du général Wanchope. Les troupes se sont approchées jusqu'à une distance d'environ cent trente mètres des retranchements boërs.

» Soudain, l'ennemi ouvrit sur la brigade un feu effroyable, et les highlanders, après avoir tenté une charge à la baïonnette qui n'a pas réussi, *ont dû se retirer en laissant sur le champ de bataille des centaines de leurs camarades*. Si le feu des Boërs avait été dirigé moins haut, nos pertes auraient été encore plus considérables.

» Dès qu'il fit jour, un feu d'artillerie continu et concentré fut dirigé sur les retranchements. Les résultats de ce bombardement ont été très satisfaisants.

» A droite, l'artillerie montée s'est portée sur un terrain élevé, d'où elle a pu prendre en enfilade les retranchements boërs.

» Les régiments de la garde, le régiment de Yorkshire, l'infanterie montée et le 12e lanciers ont pris part au combat. La 9e brigade a été gardée en réserve. La brigade des highlanders a combattu sur la gauche. Elle était appuyée par huit pièces d'artillerie.

» Les quelques canons boërs furent bientôt réduits au silence.

» Dans l'après-midi, les gordon highlanders se sont avancés de nouveau jusqu'à environ trente mètres de la position *ennemie en dirigeant sur elle un feu nourri.* »

D'après les derniers télégrammes reçus de Modder-River l'attaque de Maggers-Fontein avait été précédée de toutes les précautions dictées par la prudence. L'avance de la brigade des highlanders a commencé dimanche à minuit par une nuit noire et sous une pluie battante. A trois heures vingt, elle fut obligée de battre en retraite.

Le 12e bataillon, en se reformant, n'avait plus que 160 hommes : l'effectif ordinaire est de 600. Le général Wanchope était parmi les morts.

Pendant l'attaque de l'après-midi, les Highlanders ont fait des efforts désespérés pour réparer leur premier échec. Le colonel Downman, avec quelques hommes, parvint même à deux cents mètres des tranchées ennemies, mais il lui fut impossible d'avancer d'un pas, il tomba mortellement frappé. Tous ceux qui étaient autour de lui furent tués ou blessés. Sans la protection de l'artillerie, la brigade aurait été entièrement détruite.

Les troupes qui ont pris part à la bataille sont : la brigade de la garde, celle des Highlanders, l'infanterie légère du Yorkshire, les 9e et 2e lanciers, la 3e batterie d'artillerie de campagne, une batterie à cheval et une batterie d'obusiers.

Les pertes des Anglais

Londres, 14 décembre. — Le War-Office annonce que la brigade des highlanders seule a eu, à la bataille de Maggers-Fontein, 650 tués ou blessés, sous-officiers et soldats. Les pertes des officiers highlanders sont de dix tués, trente-huit blessés et cinq disparus. Le total des pertes des highlanders est donc de 703.

Quant aux autres troupes, elles n'ont été atteintes que dans des proportions assez minimes, puisqu'elles n'ont perdu ensemble que 16 officiers, dont 5 tués et un prisonnier et 99 sous-officiers et soldats. On ne donne pas la proportion de tués et blessés pour les hommes de troupe.

On mande de Modder-River au *Daily Telegraph*, à la date du 12 décembre, que, parmi les tués, se trouvent le marquis de Winchester, commandant du 2e goldstream, et le colonel du 1er gordon-highlanders.

D'autre part, le *Times* croit savoir que, parmi les blessés, se trouvent le lieutenant-colonel commandant le 1er bataillon des goldstream-guards et un capitaine du même bataillon.

D'après un télégramme du général Gatacre, le War-Office est informé qu'un correspondant de journaux qui a été autorisé à visiter le camp boër en compagnie du chapelain fait connaître que, dans le combat de Stormberg, le nombre des Anglais tués s'élèverait à 22 et celui des blessés à 60 dont un lieutenant-colonel, deux commandants et un capitaine blessés et prisonniers.

DANS LA COLONIE DU CAP

Capetown, 13 décembre. — Le bruit court que les Boërs, profitant de la retraite du général Gatacre sur Sterkstroom, ont déjà occupé Molteno, entre Sterkstroom et Stormberg.

Londres, 14 décembre. — Des renseignements particuliers, venus du Cap, annoncent que 4,500 Afrikanders des districts de Colesberg et Vanterstlad, ont rallié les forces boërs à Stormberg.

Bruit de la capitulation de Ladysmith

Paris, 14 décembre. — Le *New-York Hérald* (édition de Paris) annonce qu'au banquet parlementaire qui a eu lieu à Berlin, le prince Herbert de Bismarck a annoncé qu'il avait reçu un télégramme privé disant que Ladysmith avait capitulé. Nous enregistrons ce bruit sous les plus expresses réserves.

Retraite des Anglais

Paris, 14 décembre. — La *Presse* reçoit de son correspondant particulier à Londres la dépêche suivante que nous transmettons sous réserves:

Londres, 14 décembre. — Le général Methuen vient de recevoir l'ordre de se replier derrière l'Orange. Les opérations dans la colonie du Cap ont été partout contremandées.

Renforts anglais

Londres, 14 décembre. — Le War-Office a décidé, en raison des pertes de lord Methuen à la bataille de Maggers-Fontein, de préparer la mobilisation de la 7e division avec un huitième des réserves. Le War-Office a ordonné la formation de trois nouvelles batteries d'artillerie de campagne. Le transport *Victoria* avec 800 hommes et 500 chevaux et le transatlantique *Majestic* avec 2,000 hommes sont partis hier pour le Cap.

L'escadre anglaise à Malte

Rome, 14 décembre. — On télégraphie de Syracuse :

« Toute l'escadre anglaise de la Méditerranée, sous le commandement du vice-amiral Hopkins, est rentrée à Malte, où elle attend des ordres. »

Les Irlandais et les Boërs

Londres, 14 décembre. — La Ligue irlandaise a tenu mercredi un meeting à Westmouth. L'assistance était très nombreuse. On a voté une motion par laquelle on déclare injuste et inutile la guerre qui fait rage dans le Sud-Africain.

Le consul américain à Prétoria

Washington, 14 décembre. — Le nouveau consul des Etats-Unis à Prétoria a déclaré, avant de s'embarquer, qu'il n'avait reçu aucune instruction de son gouvernement au sujet d'un arrangement entre l'Angleterre et les Boërs, ainsi que le bruit en avait couru.

Une nouvelle à confirmer

Londres, 14 décembre. — Le bruit a couru en Bourse que général anglais Clery était entré à Ladysmith et que le général Buller avait fait trois mille Boërs prisonniers, mais rien jusqu'ici n'est venu confirmer ces rumeurs.

Une crise ministérielle au Cap

Londres, 14 décembre. — Une dépêche de Capetown annonce qu'une crise ministérielle est imminente au Cap.

Souscription pour les Boërs

Londres, 14 décembre. — L'*Union Patriotique des Femmes* a recueilli jusqu'à présent, 5,000 francs pour les blessés boërs.

L'Association néerlandaise de l'Afrique du Sud a recueilli 2 millions 700,000 francs.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 14 décembre 1899

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Maurice Faure, vice-président.

Un emprunt de la ville de Tourcoing

La Chambre adopte un projet de loi autorisant la ville de Tourcoing à emprunter une somme de 313,500 francs.

LE BUDGET DE LA JUSTICE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la justice. M. Morinaud demande aux ministres de hâter la liquidation du procès relatif aux accidents du travail survenus avant le 1er juin 1899. Il dépose un projet de résolution dans ce sens.

Le garde des Sceaux. — J'ai adressé le 18 juillet au premier président, une circulaire à ce sujet.

Le projet de résolution est adopté, les chapitres 1 et 2 sont adoptés.

Le chapitre 3 est adopté avec une réduction de 67,000 francs réclamée par M. Krantz. La Chambre adopte l'article 26 de la loi de finances fixant le nombre des conseillers d'Etat, des maîtres des requêtes et des auditeurs de 1re classe.

Sur le chapitre 4 (matériel du conseil d'Etat), M. Lasies ne s'explique pas le crédit de 22,000 fr. affecté au chauffage et celui de 6,000 affecté au blanchissage. On est en droit de penser qu'il y a trop de linge sale au ministère de la justice. (Rires; protestations).

Après quelques observations du rapporteur, les chapitres 4 à 8 sont adoptés.

Sur le chapitre 9 M. Basly prend acte de la déclaration faite avant-hier par le garde des sceaux qu'une seconde chambre civile serait créée au tribunal de Béthune.

M. Victor Gay demande qu'on paie les juges suppléants pour assurer le recrutement démocratique de la magistrature.

Le garde des sceaux. — Si l'on voulait payer tous les juges suppléants ce serait une somme de 64,500 fr. à inscrire au budget. La commission propose d'en rémunérer cent.

Cela suffit, j'ai préparé un texte désignant les tribunaux qui devront avoir un juge suppléant rétribué. J'en demande le renvoi à la commission.

Le projet du ministre et l'amendement sont renvoyés à la commission.

M. Georges Berry demande la suppression des tribunaux d'arrondissements.

MM. Charles Roussé, Antoine Perrier, Rivals combattent l'amendement qui est repoussé.

Le chapitre 9 est adopté.

Sur le chapitre 10, M. Basly exprime le désir de voir créer un Tribunal de commerce à Lens.

Le garde des sceaux. — On doit créer une chambre supplémentaire à Béthune.

Les chapitres 10 et 11 sont adoptés.

La Chambre renvoie à la commission du suffrage universel une proposition de résolution de M. Gervaize, tendant à rendre incompatible toute fonction judiciaire même à titre de suppléant avec un mandat électif quelconque dans sa circonscription.

INCIDENT

M. Charles Bernard : Je rappelle à M. le garde des sceaux qu'avant les vacances je lui avais signalé la conduite d'un juge d'instruction à Bordeaux, M. Castagnet, qui avait incarcéré un honorable citoyen, M. Guichard, sur une plainte en escroquerie. M. Guichard dut être ensuite relâché; on a commis à son égard une action malhonnête. (Violentes protestations à gauche.)

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. Charles Bernard. — On a déplacé ce magistrat, ce n'est pas suffisant. (Nouvelles vociférations à gauche.)

MM. Bos et Evrard se distinguent par leur violence.

M. Charles Bernard. — Comment le garde des sceaux ne l'a-t-il pas traduit devant le conseil supérieur de la magistrature? (Applaudissements.)

LE BUDGET DES TRAVAUX PUBLICS

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des travaux publics.

M. Vaillant s'inquiète des moyens de prévenir le chômage qui suivra l'exposition.

Une longue discussion s'engage entre MM. Cornudet, Berteaux et le ministre des travaux publics au sujet de l'épandage des eaux d'égout dans la Seine.

Le ministre des travaux publics répond à M. Chiché.

La séance est levée à six heures cinquante.

LA HAUTE-COUR

Audience du jeudi 14 decembre 1899

L'audience est ouverte à une heure. Toujours beaucoup de monde dans les tribunes. Les accusés sont introduits sans incident. MM. Déroulède, Cailly et Brunet sont toujours absents.

Aussitôt après l'appel nominal M. de Sabran se lève pour déclarer qu'il ne croit pas, malgré l'affirmation de M. Bougnon, entendu hier, que M. de Moutant appartienne à la police.

M. le Procureur général : M. de Moutant m'a écrit pour protester contre cette accusation.

L'AUDITION DES TEMOINS

M. Oscar Havard entendu hier est rappelé. Le procureur général donne lecture d'une correspondance parisienne adressée au *Nouvelliste de Bordeaux* à la date du 7 juin et dans laquelle M. Oscar Havard dit que la manifestation d'Auteuil était calculée et que le moment d'agir était venu.

M. Oscar Havard. — Je n'ai pas assisté à la manifestation, et j'ai puisé mes renseignements dans le *Figaro* du lundi matin. (Mouvement et rires sympathiques).

M. Buffet. — Le renseignement était donc de seconde main, et je crois qu'il est, dans ces conditions, nécessaire de faire citer l'auteur de l'article du *Figaro*.

Le procureur général. M. de Lur Saluces est bien le propriétaire du journal le *Nouvelliste de Bordeaux*. — M. Oscar Havard. *Je ne le sais pas, mais je ne le crois pas*, le journal est la propriété d'une société; je n'ai d'ailleurs pas obéi à l'inspiration de M. de Lur Saluces, je ne relève que de ma conscience.

M. de Fréchencourt. — Pour appuyer les observations de M. Havard, je dois dire que j'ai cité moi-même l'article du *Figaro* et que j'en ai signalé le jour même et raillé les inexactitudes.

Déposition de M. Kerjariou

M. de Kerjariou, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, s'avance à la barre en s'appuyant sur sa canne. Questionné sur la manifestation d'Auteuil, il déclare d'une voix forte et ferme avoir assisté à la manifestation et avoir été arrêté comme les précédents témoins. Il affirme que la manifestation était spontanée, et qu'elle a été provoquée par les cris de : Vive Loubet ! à bas l'armée !

Je n'appartiens à aucune Ligue, dit-il, et si cela continue, il y a des millions de Français qui s'enrôleront pour protester au nom du patriotisme. (Murmures.) Le témoin déclare en terminant qu'il s'est entretenu à Auteuil avec M. de Sabran et que celui-ci a blâmé la manifestation.

Déposition de M. Paul Bézine

M. Paul Bézine, avocat, est ancien président de la *Jeunesse royaliste*. Sur la demande de M. de Ramel, il expose le projet formé par ses amis, de la fondation d'un grand journal monarchiste. Il ne connaît ni Mme Waru, ni Mme d'Adelsward, ni Mme Porgs, mais il affirme que M. de Ramel lui a dit d'inscrire Mme de Waru pour 200,000 francs. C'était à la fin de février. Le témoin était chargé des écritures relatives à ce projet de journal. Il a fourni à M. Roy, commissaire de police, de nombreuses pièces justificatives, notamment un memorandum des souscriptions promises. Il confirme d'ailleurs tous les renseignements fournis hier à ce sujet par M. Dufaure.

M. Bézine. — La Jeunesse royaliste de Paris a été scindée pour fonder un courant d'opinions en faveur de la monarchie par tous les moyens permis. Nous avons voulu substituer la monarchie à la République : nous le voulons encore. Nous voulons prouver par la parole et par la plume que la *monarchie est supérieure* à la République. Je puis même vous dire que le rôle que vous nous faites nous a rendu service, car depuis six mois, le nombre de nos adhérents a doublé. (Mouvement prolongé.)

Jamais nous n'avons voulu détruire les institutions par la violence, aussi j'ai été stupéfait en apprenant les accusations dirigées contre nos amis. Le témoin affirme, en terminant, que si à la gare Saint-Lazare, à Auteuil, à la place de la Nation, quelque chose avait été préparé, il en eût été avisé.

M. Gonzenot. — *Je suis enchanté d'apprendre que le nombre des adhérents au groupe de la Jeunesse royaliste a doublé depuis le procès. Cela me dédommagera de ce que la République m'a fait souffrir.* (Très bien, très bien sur les bancs des accusés royalistes)

Déposition de M. de Claye

On entend ensuite M. de Claye, directeur du *Moniteur Universel*; notre confrère confirme les dépositions de MM. Dufaure et Bézine, au sujet des pourparlers relatifs à la fondation d'un journal royaliste et l'avance de fonds faite au *Moniteur universel*.

M. de Claye. — Une réunion a eu lieu au mois de juillet sur ma demande, pour assurer la marche du *Moniteur universel* et de la *Correspondance nationale*. La *Correspondance nationale* était uniquement destinée à la propagande et était envoyée gratuitement; M. le sénateur Rane, auquel elle était envoyée, peut le dire. (Rires. M. Rane fait un signe d'assentiment). Pour cela, on a fait un prélèvement sur les souscriptions qui avaient été faites, et c'est ainsi que les deux journaux ont pu marcher pendant une période difficile.

M. Leydet, sénateur. — Les souscriptions, pour la fondation du journal projeté, n'ont été versées par certains souscripteurs que partiellement; on devait réaliser les sommes par versements successifs. Pourquoi certaines personnes, comme Mme de Waru, ont-elles versé la totalité de leur souscription ?

M. de Claye. — Je l'ignore.

M. de Ramel. — Il ne faut pas s'y tromper : madame de Waru n'a jamais rien versé ; son argent est encore entre ses mains; elle avait réuni 200.000 francs, mais elle ne les a remis à personne. (Mouvement.)

Le procureur général. — Pourquoi alors madame de Waru dit-elle, dans sa lettre au duc d'Orléans, qu'elle a centralisé 200,000 francs et qu'elle attend des instructions pour les verser?

M. de Ramel. — Elle vous le dira dans sa lettre, en tous cas, cela démontre que, si l'argent a été recueilli par elle, elle ne l'a pas versé. Elle a demandé ce qu'elle en devait faire, mais elle n'a pas eu l'occasion de le verser.

Déposition de Mme la baronne d'Adelsward

On introduit Mme la baronne d'Adelsward : aussitôt se produit un vif mouvement d'attention. La baronne est vêtue simplement : robe grise, chapeau noir; elle s'avance très dignement à la barre. Un grand silence se fait. Mme d'Adelsward prête serment et attend qu'on lui pose des questions. Pendant ce temps, elle regarde la Cour. Elle ne paraît que très légèrement intimidée, mais répond d'une voix assez faible.

Sur la demande de M. de Ramel, Mme d'Adelsward explique que son mari et elle ont toujours eu l'habitude de faire des dons en argent au profit des œuvres monarchiques. A la mort de son mari, elle a interrompu, pendant trois ans, cet usage qu'elle a renoué à l'occasion de la fondation projetée d'un journal royaliste : la somme destinée par elle à ce don était de cent mille francs, dont trente mille ont été versés immédiatement à Mme de Waru.

Le procureur général lit un passage de l'interrogatoire à Mme d'Adelsward, où celle-ci déclare que la somme versée par elle à Mme de Waru n'avait pas de destination et que le duc d'Orléans en pouvait faire tel usage qu'il jugerait bon. Je demande respectueusement à Mme d'Adelsward, ajoute le procureur, ce qu'elle voulait dire par ces mots : « Somme n'avait pas de destination » ? Il n'avait donc pas été question, comme on vient de nous le dire, de subventionner un journal.

Le baronne : Je savais que Mme de Waru s'occupait de la fondation d'un journal, mais j'entendais que le prince restât libre de disposer à son gré de ma souscription. Quelle contradiction y a-t-il entre ces deux déclarations ? Cela ne contredit en rien la fondation d'un journal. (Rires approbatifs.) Mme d'Adelsward se retire.

Cette déposition, faite avec la plus grande dignité, a forcé le respect sur tous les bancs de la cour.

Déposition de M. de Waru

M. de Waru, alerte, moustache en croc, allure décidée, se présente à la barre. D'une voix forte, il s'écrie : « Je jure, devant Dieu, de dire toute la vérité ! »

Sur une question de M. de Ramel, le témoin fait l'historique des 200.000 francs incriminés par l'accusation : « C'était, dit-il, peu de chose pour un journal et rien du tout pour autre chose. »

M. de Waru confirme, avec la plus grande netteté, que ces *fonds étaient bien destinés à la fondation d'un journal*, et c'est pour cet usage qu'il les a remis au duc d'Orléans.

Je me souviens, dit-il, du jour où j'offris cette somme au